MERCIALYS

Paris, le 19 mai 2021

Résultats de l'option de paiement en actions du dividende au titre de l'exercice 2020

- 43,30% des droits exercés en faveur de l'option de paiement du dividende en actions au titre de l'exercice 2020
- 1837 332 actions nouvelles émises à compter du 21 mai 2021, portant jouissance immédiate
- 22,4 M€ : montant total du dividende en numéraire qui sera mis en paiement à compter du 21 mai 2021

L'Assemblée Générale des actionnaires de Mercialys du 22 avril 2021 a décidé de proposer à chaque actionnaire une option entre le paiement en numéraire ou en actions nouvelles de la Société de la totalité du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de 0,43€ par action.

Le prix d'émission unitaire des actions remises en paiement du dividende a été fixé par le Conseil d'administration du 22 avril 2021, sur délégation de l'Assemblée générale et ce conformément aux modalités décidées par elle, à la somme de 9,31€ par action. Les modalités de cette option de paiement du dividende en actions ont été détaillées dans le communiqué du 23 avril 2021.

Cette opération permet à Mercialys de renforcer ses fonds propres de 17,1 M€ euros par la création de 1837 332 actions ordinaires nouvelles, représentant près de 2% du capital sur la base du capital au 30 avril 2021. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris seront effectifs à compter du 21 mai 2021 et seront accompagnés, à cette même date, du versement d'une soulte si le montant du dividende pour lequel l'option est exercée ne correspond pas à un nombre entier d'actions. Ces actions nouvelles porteront jouissance immédiate et seront assimilées dès leur émission aux actions ordinaires composant le capital social de Mercialys.

À l'issue de cette opération, le capital social de Mercialys à la date du 21 mai 2021 sera porté à 93 886 501 €, divisé en 93 886 501 actions ordinaires de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le total du dividende pour lequel le paiement se fera en numéraire s'élève à 22,4 M€ et sera mis en paiement à compter du 21 mai 2021.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs / presse :

Alexandre Leroy
Tél: +33 (0)1 82 82 75 63
Email: aleroy@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 31 décembre 2020, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,3 milliards d'euros droits inclus. Son portefeuille de 2 138 baux représente une base locative annualisée de 173,9 millions d'euros. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 31 décembre 2020 s'établit à 92 049 169.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des évènements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux évènements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.